

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

CONSULTATION SUR LES BESOINS FUTURS EN HABITATION

POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS

En participant à cette consultation, vous courrez la chance de gagner 150 \$ en remboursement d'achats locaux dans tous les commerces de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

(voir détails à la fin)

Dans le cadre de la Politique municipale des aînés 2015-2017, il a été entendu qu'il était nécessaire d'analyser les besoins des aînés en matière d'habitation, et ce, dans le but de maintenir ceux-ci le plus longtemps possible dans leur milieu de vie. Pour ce faire, un comité de travail a été mis en place et celui-ci aura à proposer des solutions au comité de suivi de la politique. Dans le but de supporter son travail d'analyse, **si vous avez 45 ans et plus**, nous vous demandons de remplir le présent questionnaire et de le retourner à la municipalité. Prenez note qu'il est aussi possible de le remplir en ligne à l'adresse internet suivante : www.ville.metabetchouan.qc.ca.

N.B. Dans le but que vos réponses nous aident à comprendre votre réalité, nous vous demandons de répondre en partant de votre situation actuelle.

1. Quelle est la composition de votre ménage?

- En couple
 Personne seule

2. Quel est le revenu de votre ménage?

- Moins de 21 000\$
 Plus de 21 000\$

3. Quel est votre groupe d'âge?

- 45 à 54 ans
 55 à 64 ans
 65 à 74 ans
 75 et plus

4. Êtes-vous :

- Propriétaire
 Locataire

5. Dans la mesure où un projet d'habitation pour aîné serait réalisé à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, seriez-vous intéressé à habiter un logement*?

- Oui
 Non (veuillez passer à la question 6)

*** L'on définit un logement comme étant un local, un appartement ou une maison et plus généralement tout endroit où une ou plusieurs personnes peuvent s'abriter, en particulier pour se détendre, dormir, manger et vivre en privé.**

5.1 Quelles seraient les dimensions nécessaires du logement? clarifier.

- 3 ½
- 4 ½
- 5 ½

5.2 Auriez-vous besoin d'un logement adapté en fonction d'une perte de votre autonomie?

- Oui
- Non

5.3 Quand seriez-vous prêt à déménager?

- D'ici 1 an
- D'ici deux ans
- D'ici trois ans

Plus de trois ans? Préciser : _____

5.4 Désireriez-vous avoir accès à des services particuliers?

- Oui
- Non (Veuillez passer à la question 5.5)

Si oui, lesquels?

- Surveillance 24/heures
- Service de trois repas par jour
- Assistance pour l'entretien intérieur et extérieur
- Service d'ascenseur
- Service de transport
- Service de soins infirmiers
- Service de réadaptation
- Service nutritionnel
- Service psychosocial
- Service de consultation budgétaire
- Autres

Veuillez préciser :

5.5 Parmi ces affirmations, laquelle correspond le plus à l'idée que vous vous faites d'un projet d'habitation qui répond à vos attentes.

- Se loger à l'intérieur d'un logement loué où les conditions et les services sont pris en charge par une tierce personne.
- Habiter à l'intérieur d'un logement acheté où les conditions et les services sont pris en charge collectivement par les propriétaires.

- Demeurer à l'intérieur d'un logement loué où les conditions et les services sont pris en charge collectivement par les locataires.
- Résider à l'intérieur d'un logement acheté où les conditions et les services sont pris en charge par une tierce personne.

6 Dans le but de favoriser votre maintien à domicile actuel, quels sont les besoins qui favoriseraient celui-ci :

- Livraison de repas chauds
- Assistance à domicile pour l'entretien intérieur et extérieur
- Assistance à domicile pour la préparation de repas
- Consultation budgétaire
- Service de soins infirmiers
- Service nutritionnel
- Service psychosocial
- Service de réadaptation
- Service de prévention des chutes
- Autres

Veillez préciser :

7 Est-ce que l'idée d'être en logement bi générationnel* fait partie de vos projets?

- Oui
- Non

*** L'on définit un logement bigénérationnel comme étant un logement supplémentaire à une résidence principale, occupé ou destiné à être occupée par des personnes possédant un lien de parenté direct ou par alliance, descendant ou ascendant avec le propriétaire occupant d'une résidence.**

8 Seriez-vous prêt à vous impliquer au sein d'un projet d'habitation?

- Oui
- Non

9 Commentaires et suggestions

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Toutes les informations seront analysées en toute confidentialité

SVP, veuillez retourner votre formulaire avant le 24 février 2017 à 16 h
à l'adresse suivante :

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Consultation sur le logement des aînés
87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (QC)
G8G 1A1

Il vous est aussi possible de remplir le présent formulaire en ligne à l'adresse Internet
suivant : www.ville.metabetchouan.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
monsieur Donald Bonneau au 418-349-2060 poste 2237

Merci de votre précieuse collaboration.

Règlement pour le tirage du remboursement d'achat :

1. Le tirage aura lieu le 27 février 2017.
2. Achats admissibles : Achat de biens et services dans des entreprises ou points de vente situés sur le territoire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
3. Cumuler les factures d'achats admissibles jusqu'à la valeur limite de 150\$ en remboursement avant le dépôt de toute demande. Les pièces justificatives seront exigées.
4. Le tirage est ouvert aux résidents locaux ou contribuables fonciers de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix seulement âgés de **45 ans et plus**. Preuve pouvant être exigée.
5. Le gagnant au tirage devra procéder à sa demande de remboursement d'achats locaux **avant le 18 juin 2017 à 16h**